



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné José RIOJA en qualité de Président de la Communauté de Communes de l'Est de la Somme certifie avoir procédé à l'affichage de l'arrêté 2022-200 prescrivant l'ouverture et l'organisation de l'enquête publique dans le cadre de la déclaration de projet concernant l'extension du site de l'entreprise Innovafeed entraînant la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Nesle.

Le présent arrêté fera l'objet d'un affichage du 08 août 2022 au 7 octobre 2022 inclus.

Fait à Eppeville , le 08 août 2022

Le Président,
José RIOJA

